

<http://clg-philippe-de-commynes-tours.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article100>



Les licenciements chez Michelin

- WEB RADIO -



Date de mise en ligne : mardi 3 décembre 2013

Copyright © Collège Philippe de Commynes (Tours) - Tous droits réservés

Un élu répond à nos questions

Notre interview téléphonique de Monsieur Francis Gérard, premier adjoint au Maire de Joué les Tours n'étant pas exploitable, voici quelques petites notes à propos de notre entretien.

La Mairie de Joué les Tours ne peut pas s'opposer à ces licenciements, elle pourra accompagner les licenciés et leurs familles.

Michelin et Joué les Tours : c'est comme un divorce, très douloureux.

Parmi les licenciés certains vont être reclassés sur le site de la Roche sur Yon. Déjà le site de Joué avait accueilli les licenciés de Michelin de Poitiers, et les gens ont leur vie, leur maison, à Joué les Tours, leur famille, les enfants vont à l'école.

Monsieur Gérard nous a aussi expliqué les licenciements boursiers : l'entreprise, pour réduire ses coûts et augmenter ses profits, licencie des ouvriers et ferme des sites en France là où le coût du travail est important. Elle ouvre des sites dans des pays où le travail coûte moins cher. Ainsi les bénéficiaires sont plus importants et les actionnaires reçoivent plus de dividendes.

Nous remercions encore monsieur Gérard de nous avoir accordé du temps

Laura Darbilly de la 4ème Presse du collège Philippe de Commines.